

Newsletter thématique Technologie



La technologie, toujours en pointe !

*Stéphane Nières-Tavernier,
Gérant de Tocqueville Technology ISR
et Tocqueville Global Tech ISR*

Octobre 2021





Avec la très nette rotation sectorielle opérée sur les marchés à la fin de l'année 2020 vers les valeurs décotées et cycliques, au détriment des valeurs de croissance, la technologie, dont la performance relative par rapport au reste de la cote était notable, aurait logiquement dû marquer le pas en Bourse. D'autant que les niveaux de valorisation du secteur peuvent sembler élevés, avec un PER 2021 de 36 fois pour la technologie européenne, contre 17 pour l'indice Stoxx 600. Pourtant, la technologie européenne s'est appréciée de 33% depuis le début de l'année, à comparer à une progression de l'ordre de 19% pour le marché dans son ensemble.

Chez Tocqueville Finance, où nous avons une conviction marquée sur la technologie, cette évolution nous semble tout à fait justifiée, l'environnement étant à plusieurs titres favorable pour le secteur.

Un impératif de digitalisation qui perdure et qui va entraîner une vague d'investissements sans précédent

La pandémie de Covid-19 de 2020 a créé une situation inédite dans tous les domaines, qui nous a forcés à remettre en question toutes nos habitudes - de vie, de consommation, de travail - et a mis en évidence le besoin crucial de technologie tous azimuts : outils de travail à distance, sites marchands, etc. Avec un constat sans appel : un très gros manque d'investissements des entreprises en la matière. Même si la crise sanitaire semble peu à peu se résorber, les besoins restent et le retard doit être comblé. Les dépenses réalisées en urgence au plus fort de la crise sanitaire doivent être pérennisées.

Des investissements massifs dans les outils technologiques, quels que soient les secteurs d'activités, sont donc indispensables pour mettre les acteurs économiques à niveau.



La technologie bénéficie de ce fait d'un double statut. En plus d'être un secteur traditionnellement de croissance, il s'agit aussi d'une activité cyclique, pour laquelle l'accélération économique est une bonne nouvelle (mieux les entreprises se portent, plus elles dépensent).

Un retard à combler en Europe

Bien conscients de ces besoins massifs de digitalisation, les pouvoirs publics souhaitent créer les conditions pour que des champions technologiques d'envergure mondiale puissent se développer en Europe, encore à la traîne par rapport à la locomotive américaine (l'Union européenne, représente près d'un quart du PIB mondial, mais seulement 10% de la technologie mondiale émergente¹). Le nerf de la guerre reste le financement de ces entreprises de croissance, qui ont besoin de lever des capitaux pour se développer rapidement, l'investissement étant un enjeu majeur dans ce secteur pour battre de vitesse les concurrents et gagner des parts de marché (que ce soit en pénétrant un nouveau marché, en développant une nouvelle technologie ou en mettant un nouveau produit sur le marché, ou encore en réalisant des acquisitions). **Ces initiatives politiques vont donc dans le bon sens et devraient créer un appel d'air favorable pour le développement du secteur.**

1 - Rapport TIBI : « Financer la 4^e révolution industrielle », juillet 2019

le rapport Tibi

Remis en juillet 2019, le rapport Tibi, intitulé « Financer la IV^e révolution industrielle - Lever le verrou du financement des entreprises technologiques », a mis en exergue la forte dynamique des start-up en France mais aussi, en parallèle, leurs difficultés à se financer à des phases plus avancées de leur développement, c'est-à-dire au niveau du *late stage* (levées supérieures à 50 millions d'euros) et de la cotation, du fait du manque d'investisseurs spécialisés sur ces segments en France.



Le rapport a donc proposé de mobiliser les investisseurs institutionnels français pour les inviter à consacrer une part plus importante de leurs allocations, en finançant des fonds français de capital-innovation ayant vocation à gérer plus d'un milliard d'euros en faveur d'entreprises non cotées en phase avancée de croissance (*late stage*) et, pour la partie cotée, en développant des fonds global tech, qui permettront la structuration en France d'une expertise de pointe sur le financement des entreprises technologiques.

Le secteur de la technologie en Europe pourrait également profiter, à moyen terme, de la volonté politique de relocaliser une partie de la production sur le Vieux Continent, notamment pour réduire la dépendance à la Chine, alors que les problématiques de pénurie se multiplient (c'est notamment le cas pour les semi-conducteurs, dont le manque a actuellement d'importantes répercussions pour l'industrie automobile).

Ainsi, la Commission Européenne souhaiterait que 20% de la production mondiale de semi-conducteurs soit réalisée en Europe à l'horizon 2030.



Un enjeu stratégique, donc, au moment où la demande explose (pensons notamment aux besoins induits dans les années à venir par le développement des voitures hybrides et électriques et, demain, par la voiture autonome). Cette vague d'investissements nécessaire pour remettre en place des capacités de production en Europe, sans précédent, devrait représenter un levier de croissance majeur pour le secteur.

Un secteur qui gagne en profondeur et en diversification

Les introductions en Bourse ont repris à un rythme soutenu en 2021 et le secteur technologique a été le premier à profiter de cette dynamique. Après plusieurs années marquées par des retraits de la cote, les fonds de private equity, parfois associés aux fondateurs, profitant des faibles niveaux de valorisation de certains acteurs pour les racheter, la cote est donc en train de se revivifier.

Si, pendant longtemps, la technologie européenne a été cantonnée à quelques métiers bien connus et rentables, notamment dans le domaine des semi-conducteurs, des SSII et des éditeurs de logiciels, de nouveaux pans d'activité sont en train de se développer.

Ainsi, chez Tocqueville Finance, nous avons identifié 4 grands types d'acteurs dont le potentiel de création de valeur nous semble attrayant :



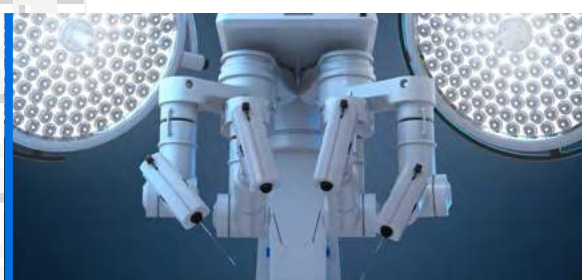
▪ la « consumer tech »

dans des domaines aussi variés que le streaming, les jeux vidéos, le e-commerce ou encore les solutions de paiement.



▪ l' « enterprise tech »

intervenant notamment en matière de collecte et d'analyse de données, d'automatisation des process, du cloud et de la cyber-sécurité.



▪ la « med tech »

robots chirurgicaux, etc.



▪ la « green tech »

nouveaux matériaux, combustibles verts, etc.



Autre point positif : l'univers d'investissement, auparavant polarisé entre de très grosses capitalisations boursières et de petits acteurs, s'élargit avec l'arrivée d'entreprises de taille intermédiaire, qui sont celles qui investissent et recrutent le plus.

Les opportunités d'investissement se multiplient donc, dans le secteur de l'économie numérique stricto sensu (semi-conducteurs, matériel, logiciels, services informatiques, sociétés de e-commerce, réseaux sociaux, etc.), mais aussi dans les autres secteurs de l'économie dont la croissance est portée par des progrès technologiques importants dans des domaines comme l'intelligence artificielle, la robotique, la digitalisation ou par des mégatendances tels que le changement climatique, la santé ou encore l'urbanisation.





PARIS

**TOCQUEVILLE
FINANCE S.A.**

34, rue de la Fédération
75015 Paris - France

Tél. : +33 (0) 1 56 77 33 00
Fax : +33 (0) 1 56 77 33 95

Agrément AMF n° GP 91012
Enregistrée à l'ORIAS n° 07 035 215

www.tocquevillefinance.fr

Contact :
info@tocquevillefinance.fr

Ce document a été réalisé dans un but d'information uniquement et ne constitue ni une offre ou une sollicitation, ni une recommandation personnalisée au sens de l'article D321-1 du Code Monétaire et Financier ni une fourniture de recherche, au sens de l'article 314-21 du Règlement Général de l'AMF, ni une analyse financière, au sens de l'article 3, 1°, 35) du règlement UE n°596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché (MAR), en vue de la souscription des OPC de Tocqueville Finance. Ce document ne constitue pas non plus un conseil ou avis juridique ou fiscal.

Ce document a été réalisé sur des informations et opinions que Tocqueville Finance considère comme fiables. Les éléments d'information, opinions et données qui y figurent sont considérés par Tocqueville Finance comme fondés ou justifiés au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier, boursier et réglementaire du moment et reflètent l'analyse, au jour de la publication du présent document, de Tocqueville Finance sur les marchés concernés et leur possible évolution.

Ce document n'est ni reproductible, ni transmissible, en totalité ou en partie, sans l'autorisation préalable écrite de Tocqueville Finance, laquelle ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait être faite du document par un tiers. Il ne peut pas être utilisé dans un autre but que celui pour lequel il a été conçu.